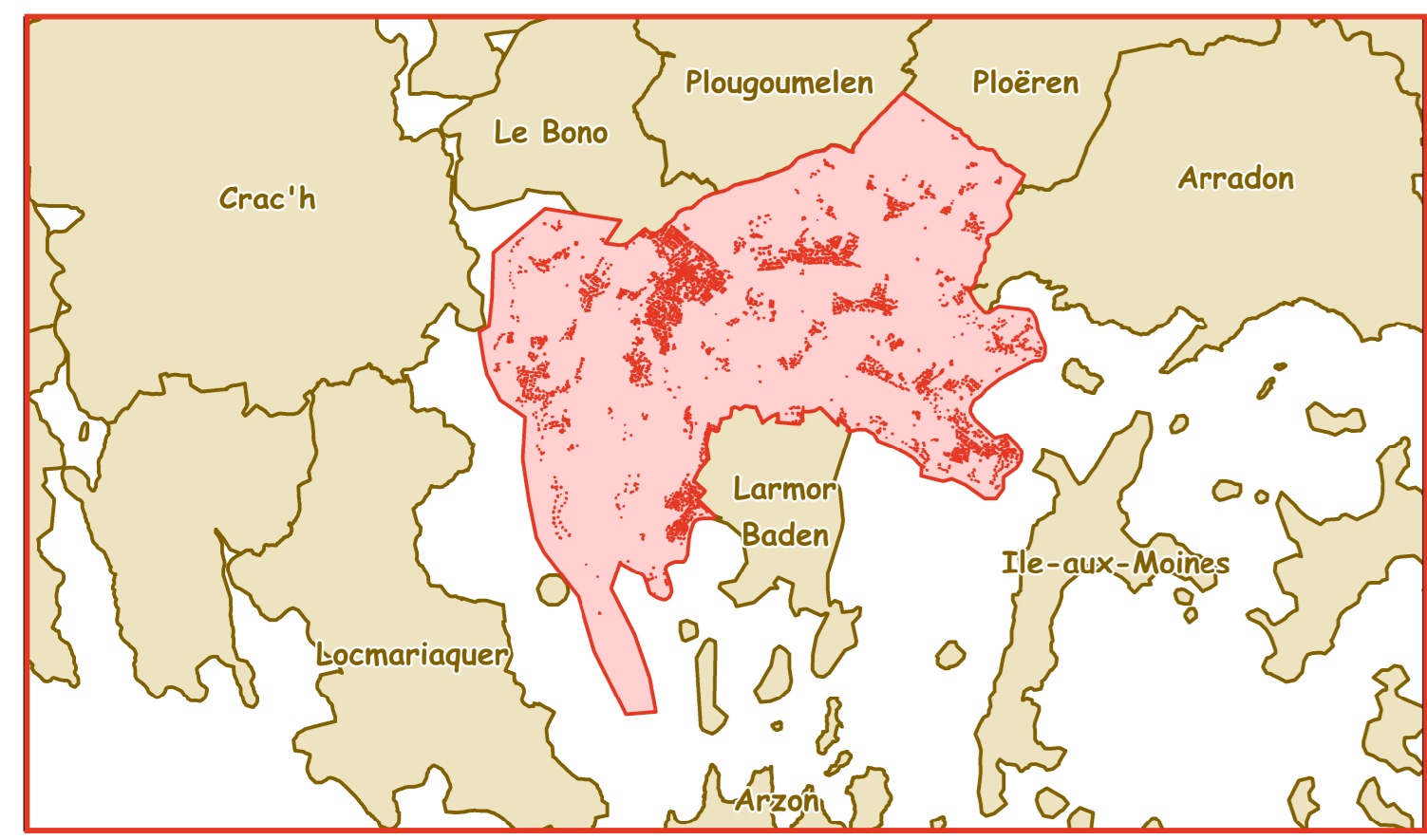


# PLAN LOCAL D'URBANISME



## 5.7. Emplacements réservés au 1 / 8 000e

URBACTION

Approbation  
Vu pour être annexé à la délibération  
du CM du 19 mars 2024

### Cadastre et fond de plan :

■ Bâti dur ■ Bâti léger

### Secteurs de projet :

■ Emplacements réservés




Tableau des emplacements réservés

Numero	Beneficiaire	Objet	Surface_metres_carres
1	Commune	Aménagement d'un espace public pour valoriser le point de vue - Pointe de Locmiquel	2 789
2	Commune	Aménagement d'un espace public pour valoriser le point de vue - Porh Jakez	1 882
3	Commune	Création cheminement doux - Toulbroche - Keryonvarch	6 591
4	Commune	Création cheminement doux - Toulbroche - Keryonvarch	946
5	Commune	Aménagement de carrefour - Govihan	512
6	Commune	Aménagement de cheminement doux - Route de Ploeren	2 076
7	Commune	Continuité de cheminement doux - Route du Guern	2 136
8	Commune	Création d'un jardin bien être et de stationnements - résidence séniors	799
9	Commune	Aménagement d'un point de vue sur l'étang de Pomper et de son accès	141
10	Commune	Mise en valeur du dolmen de la Grotte	8 413
11	Commune	Aménagement d'une liaison douce Le Triskel - Chaumières	498
12	Commune	Aménagement d'une aire multimodale	1 025
13	Commune	Aménagement d'une liaison douce - Cardelan	1 749
14	Commune	Aménagement d'une aire naturelle de stationnement - Route de Locmiquel	1 995
15	Commune	Cheminements doux - Le Céline - Kerfraval	8 522
16	Commune	Mise à l'alignement des voies - Mériadec	77
17	Commune	RD 316 - Rectifications de virages aux lieux dits Le Céline et Kerfraval	441
18	Commune	Cheminement doux bourg (accès Seniz)	218
19	Commune	Aménagement d'une continuité écologique et piétonne	2 357
20	Commune	Mise en valeur du dolmen de Mane Venguen	3 056